

02.07.2010 - 08:00 Uhr

Media Service: Conseil suisse de la presse / prise de position 25/2010 www.presserat.ch/27890.htm Parties: Binswanger/«Das Magazin» c. «Blick am Abend» Plainte partiellement admise

Interlaken (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être
téléchargées en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100018292> -

Thème: déformation d'informations / rectification / présomption
d'innocence

Résumé

L'obligation de vérité vaut aussi pour des réactions d'humeur

En décembre 2009, Helmut-Maria Glogger s'en prenait dans sa
rubrique «Glogger mailt...» du «Blick am Abend» à un commentaire du
«Magazin». Le journaliste Daniel Binswanger, suite au vote sur
l'initiative des minarets, avait, sous le titre «Carte blanche pour
le génocide», mis en garde contre l'idée de l'UDC de faire voter
dorénavant le peuple aussi sur des initiatives contraires au droit
international. Glogger répliquait: «Là, je vous lis. Qui vote contre
les minarets, vote aussi pour la torture et donne le feu vert au
génocide, donc la chambre à gaz pour ceux qui pensent autrement.
C'est ce que vous écrivez, Binswanger!»

Le Conseil de la presse a accepté la plainte de Daniel Binswanger
et du «Magazin» contre «Blick am Abend». Pour lui l'interprétation
poussée à l'extrême par Glogger est admissible en tant
qu'appréciation dans un commentaire. En usant de la formule «C'est ce
que vous écrivez, Binswanger!» l'article donne l'impression
fallacieuse que Binswanger aurait explicitement déclaré que quiconque
votait contre les minarets se prononçait aussi pour la torture et le
génocide. Même si la rubrique est perçue par le public comme
accueillant des papiers d'humeur, ainsi que «Blick am Abend» se
justifie, une contribution de cette sorte ne saurait répandre
n'importe quel non-sens injurieux.

Contact:

SCHWEIZER PRESSERAT
CONSEIL SUISSE DE LA PRESSE
CONSIGLIO SVIZZERO DELLA STAMPA
Sekretariat/Secrétariat:
Martin Künzi, Dr. iur., Fürsprecher
Bahnhofstrasse 5
Postfach/Case 201
3800 Interlaken
Telefon/Téléphone: 033 823 12 62
Fax: 033 823 11 18
E-Mail: info@presserat.ch
Website: <http://www.presserat.ch>